

Le mot du Président

L'amélioration de l'habitat, une priorité !

Parmi tous les chantiers engagés par la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, l'amélioration de l'habitat sur notre territoire est la priorité des priorités. Pourquoi ? Parce qu'elle va concerner tous les habitants de notre collectivité, et cela sur deux secteurs : le centre-ville de L'Aigle (OPAH RU) et l'ensemble de nos 32 communes (OPAH). Une seule mission : améliorer la qualité des logements et du bâti. Cette opération engagée à notre initiative compte naturellement comme partenaire la Ville de L'Aigle mais aussi l'État, via l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Département de l'Orne.

La Communauté de Communes a également souhaité mettre en place une permanence (Espace Conseil FAIRE) pour les particuliers non éligibles aux aides de l'ANAH, et qui pourraient mobiliser d'autres financements pour la rénovation énergétique de leur logement.

Ces opérations représentent un engagement humain et financier important. Mais la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire passent par cette priorité. J'invite les propriétaires éligibles des Pays de L'Aigle à s'engager nombreux dans ce projet de rénovation de l'habitat.



Jean SELLIER

Président de la Communauté de Communes
des Pays de L'Aigle

Pour une information personnalisée et gratuite

PERMANENCES

SUR RENDEZ-VOUS

Le 3^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 12h30
à la Communauté de Communes
des Pays de L'Aigle
3 Place du Parc, 61300 L'AIGLE

Le 3^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 16h30
à la Mairie de Moulins-la-Marche
1 Place de la Mairie, 61380 MOULINS-LA-MARCHE

Le 4^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 16h30
à la Mairie de la Ferté en Ouche
6 rue de L'Aigle, 61550 LA FERTE EN OUCHE

Si vous n'êtes pas éligible aux aides de l'Anah, d'autres aides existent. Renseignez-vous lors des permanences de l'Espace Conseil FAIRE :



Le 1^{er} mercredi du mois, de 9h30 à 12h30

à la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

5 Place du Parc, 61300 L'AIGLE

02 61 67 18 85

(Conseils et informations sur la rénovation énergétique uniquement)



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

TERRITOIRES EN NORMANDIE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ORNE



crne
LE DÉPARTEMENT
de l'ORNE



Agence
nationale de l'habitat
de l'habitat



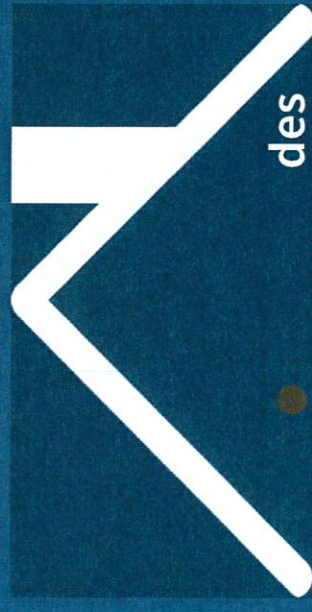
FAIRE
TOUTS LES ÉDIFIÉS ÉQUIPÉS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Pays de L'AIGLE



Opération
Programmée
d'Amélioration
de l'Habitat
(2021 - 2026)



des

AIDÉS
FINANCIÈRES

POUR AMÉLIORER VOTRE

LOGEMENT

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

TERRITOIRES EN NORMANDIE

La CDC des Pays de L'Aigle s'engage pour l'amélioration des conditions de vie de ses habitants

POUR QUI ?

- ➔ **Propriétaires occupants** (sous conditions de ressources)
- ➔ **Propriétaires bailleurs** (logement loué à titre de résidence principale)
- ➔ **Locataires** (sous réserve de l'accord du propriétaire)

COMMENT ?

Des aides exceptionnelles pour pouvoir réaliser des travaux dans mon logement

Un accompagnement personnalisé pour votre projet (Information sur l'ensemble des aides financières, conseils techniques, aides à l'établissement des demandes de subventions/prêts)



QUELS TRAVAUX ?



Réduire les dépenses énergétiques



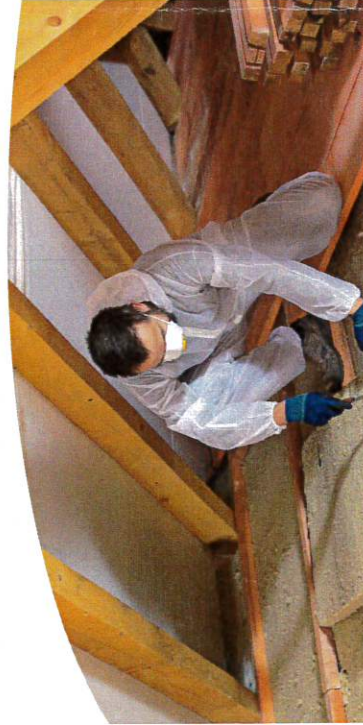
Encourager la mise aux normes des logements



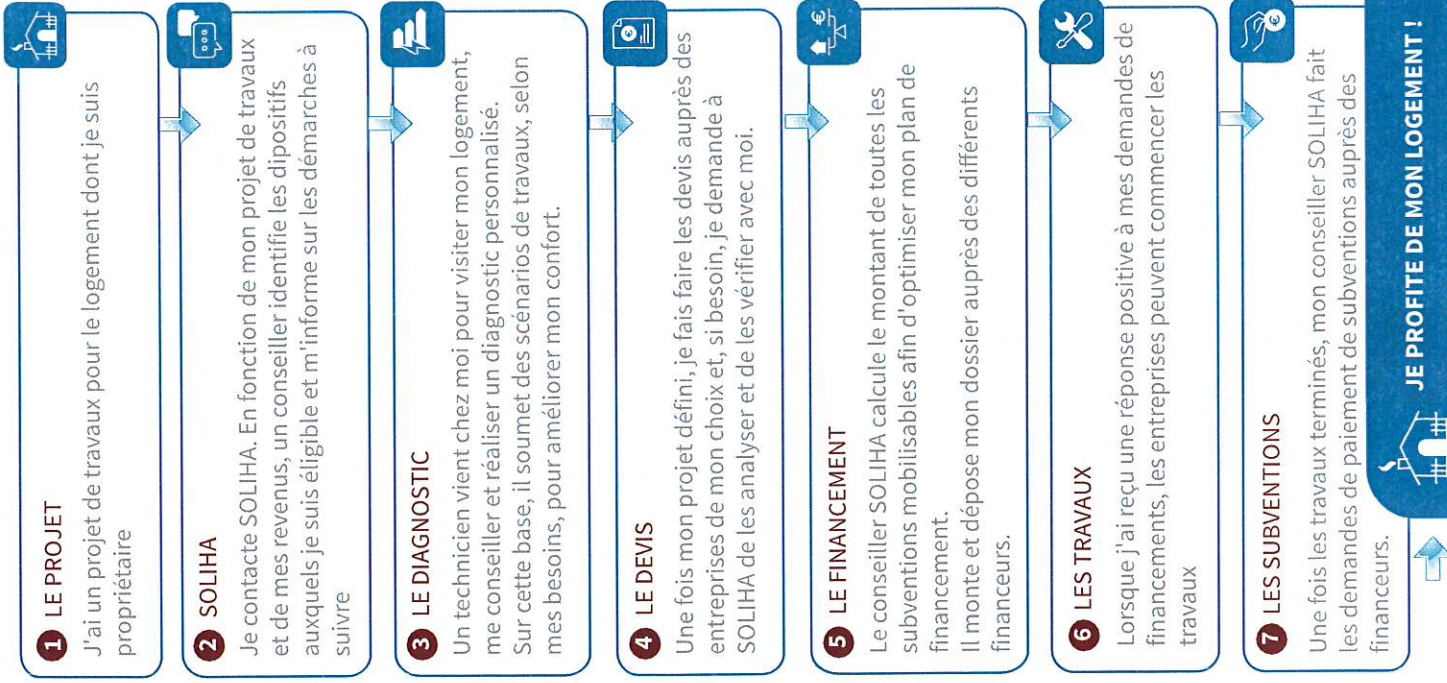
Adapter les logements pour préserver son autonomie



Développer une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés



COMMENT SE DERoule L'ACCOMPAGNEMENT ?



JE PROFITE DE MON LOGEMENT !